

Sur sa lancée, le texte ne tient aucun compte des perspectives politiques et se contente de figer la situation actuelle. La période actuelle est une période de crise politique profonde de la bourgeoisie française. La relève du gaullisme est une question *actuelle*, même si on ne peut en fixer la date ni les modalités.

Elle pourra intervenir avant, pendant ou après les conflits sociaux à venir : ce qui importe à noter, c'est que la question de la relève du gaullisme marque de son sceau toutes les autres questions.

Dans une telle perspective, l'objectif des révolutionnaires doit être de faire en sorte que la classe ouvrière intervienne dans le règlement de la question du gaullisme, que la bourgeoisie ne puisse pas tranquillement changer la forme politique de son exploitation. Deux types d'intervention sont exclus :

- 1) Une intervention du type et de l'ampleur de celle de mai.
- 2) Une « solution gouvernementale » proposée en notre nom au nom des travailleurs.

L'objectif des révolutionnaires doit être de mettre en avant les formes d'organisation autonome de la classe, d'aider celle-ci à s'organiser pour mener à bien ses luttes politiques. Les objectifs de lutte peuvent être, au départ, de simples revendications économiques : aujourd'hui, de telles revendications ont un sens immédiatement politique. Il s'agit de dégager ce sens, de lui donner un prolongement dans la logique des mots d'ordre de transition (par exemple, lier la revendication du réajustement immédiat des salaires à celle de l'échelle mobile ; lutter pour l'échelle mobile des salaires en réclamant le réajustement immédiat des salaires, voir *Rouge* n° 7).

Les fonctions de telle propagande et agitation en direction de la classe ouvrière seraient les suivantes :

- 1) Eduquer politiquement la classe.
- 2) Poursuivre l'œuvre de mai en aidant à unifier politiquement la classe face à l'Etat bourgeois.

3) Préparer l'intervention de la classe ouvrière dans la période de relève du gaullisme, sur ses propres mots d'ordre avec ses formes d'organisation propre (précisons que ces formes d'organisation peuvent être très diverses : comités de grève, comités de lutte contre le chômage ; qu'elles ne recouvrent pas uniquement le C.A. d'entreprise, et qu'il n'est évidemment pas question de substituer le C.A. au syndicat).

Il faut maintenir pour l'essentiel l'analyse produite et les perspectives tracées dans l'éditorial de *Rouge* n° 7. Même si ces perspectives (mots d'ordre et formes d'organisation) n'ont pour le moment qu'une fonction propagandiste, ils devraient dans l'hypothèse de luttes ouvrières prendre rapidement une signification pratique. Quoi qu'il advienne, ils répondent en partie à la période présente, que se produisent ou non des retournements conjoncturels qui pourraient nous amener à les réviser.

Faute de pouvoir poursuivre plus longtemps et développer ce point (ce qui doit être œuvre collective), nous affirmons :